



Direction Générale Cultures et arts dans la ville
Muséum d'Histoire Naturelle

Décision n°2023-652

Objet : Demande de subvention auprès de la DRAC relative au soutien de l'exposition
« Inventaire avant fermeture – Ça déménage » au Muséum d'Histoire Naturelle

Réf. : 7.5.1

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 14.2.5) portant délégation du Conseil à la Présidente pour solliciter des subventions non liées à une opération de travaux ou des subventions liées à une opération de travaux si une telle demande ne figure pas dans la délibération d'approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que dans le cadre de sa politique en faveur de l'attractivité touristique, Nantes Métropole développe un programme d'expositions et de valorisation des collections permanentes au sein du Muséum d'Histoire Naturelle,

Considérant qu'il y a lieu de solliciter une subvention auprès de la DRAC relative au soutien de l'exposition « Inventaire avant fermeture – Ça déménage » au Muséum d'Histoire Naturelle.

Décide

Article 1. Demande de subvention auprès de la DRAC pour un montant de 5 000 € relative au soutien de l'exposition « Inventaire avant fermeture – Ça déménage » au Muséum d'Histoire Naturelle.

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230629-2023_652DEC-AU
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

Article 2: De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **29 JUIN 2023**

Pour la Présidente
Le vice-président délégué


Fabrice ROUSSEL

mis en ligne le :

04 JUL, 2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230629-2023_652DEC-AU
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023